

## **Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Régionale 4 mars 2017, de 14h00 à 18h00**

Comité Régional, 39 Rue de la Villeneuve, 56100 Lorient

**Diffusion (PV + annexes) :** Président du CIBPL, Présidents des Commissions Techniques Départementales, Bureau de la CTR, Délégués référents de la CTR, Délégué du Collège, Conseiller Technique Sportif, Instructeurs du Collège régional.

### **Présents**

Côte d'Armor :	Javier Badajoz	(Pdt CTD 22)
Finistère	Anne Corbé	(représentante CTD 29)
Ile et Vilaine :	Gaby Bergot	(Pdt CTD 35)
Loire Atlantique :	Eric L'Hotellier	(Pdt CTD 44)
Maine et Loire :	Paul Terrier	(Pdt CTD 49)
Morbihan :	Caroline Le Neures	(Pdt CTD 56)
Sarthe:	Yohann Moithey	(Pdt CTD 72)
Vendée :	Jean-Michel Monchatre	(Pdt CTD 85)

Délégué formation MF2	Yvonnick Le Peutrec
Délégué TIV	Yannick Lequitte
Délégué Handi	Dominique Mignot
Délégué Equivalence	Thierry Dutin

Trésorière CTR	Agnès Aubert
Déléguée plongée enfants	Frédéric Berriet
Délégué examens	J.P Marteau
Président CTR	J.P Marteau
Vice-Présidente CTR	Anne Corbé
Suppléant Président	Claude Ollivier

### **Excusés**

Délégué Secourisme	Michel Denais
Déléguée plongée enfants	Frédéric Berriet
Délégué gestion stagiaire MF1	Fred Le Saux
Conseillère Technique Sportive	Alix Respinger
Délégué TIV	Yannick Lequitte
Président CIBPL	Jean-Yves Redureau

### **Absent :**

Pdt CTD 53	Dominique Rota
------------	----------------

*Pour rappel :*

*Les votes se déroulent sans condition de quorum, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Pour ce faire chaque président de commission départementale dispose d'un nombre de voix calculé conformément au barème prévu par l'article 4.1.1° des statuts. Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDR et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation.*

*Barème 2017 : Codep 22 = 64, Codep 29 = 112, Codep 35 = 101, Codep 56 = 6, Codep 44 = 99, Codep 49 = 42, Codep 53 = 17, Codep 72 = 37, Codep 85 = 59 ; Total 595*

1. Approbation du PV de la réunion de la CTR du 4 décembre 2016

*Vote : Contre, (0 voix) - Pour (578 voix) – Abstention (0 voix)*

*Le procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.*

2. Présentation des membres de la CTR olympiade Tokyo

**Vice-Présidente :**

Anne Corbé

Chargée de remplacer le président en cas de vacance;

Elle a accès en permanence aux échanges d'e-mail sur l'adresse [pdtctr@ctrbpl.org](mailto:pdtctr@ctrbpl.org)

**Suppléant :**

Claude Ollivier

**Trésorière**

Agnès Aubert

[tresorier@ctrbpl.org](mailto:tresorier@ctrbpl.org)

En charge du budget, de la gestion des NDF et factures

**Délégué TIV**

Yannick Lequitte

[tiv@ctrbpl.org](mailto:tiv@ctrbpl.org)

Remplace J.P Marteau depuis le 4 février 2017

**Délégué Handi**

Dominique Mignot

[mailto:handiplongee@ctrbpl.org](mailto:mailto:handiplongee@ctrbpl.org)

**Délégué Secourisme**

Michel Denais

**Délégué équivalence**

Thierry Dutin

<mailto:tsi-equivalence@ctrbpl.org>

Prend en charge l'ensemble des équivalences :  
(Antéor, diplômes reconnus), TSI

**Délégué stagiaire MF1**

Frédéric Le Saux

**Délégué plongée enfants**

Frédéric Berriet

3. Objectifs Olympiade Tokyo

Généralités

Les objectifs doivent être atteignables et réalisables

➤ **Renouvellements des e-learning MF2.**

Existents depuis 8 ans, nous devons les moderniser.

Mise en place de télé enseignement annuel, renouvelé et accessible pendant 1 an sur le site CTR.

➤ **Mise en place de télé-enseignements MF1**

Concerne la remise à niveau théorique, en particulier sur le législatif

Point d'étape :

Faisabilité (ressources matérielles et humaines), préparation de budget et projet.

Cette tâche est confiée au collège sous le pilotage de Paul terrier en collaboration avec Yvonnick Le Peutrec.

A terme, profiter de cette expérience pour développer des vidéos à l'attention des plongeurs.

## ➤ **Handisub**

Le ratio enseignant/pratiquant est très supérieur à 1, situation déjà connue dans le passé lors de la mise en place des formations Nitrox.

Il faut cependant insister sur l'augmentation de la pratique de plongeurs handicapés dans les clubs/SCA de la FFESSM.

Cela passe par une communication ciblée vers les organismes fréquentés par les handicapés.

## **Décentralisation / des formations examens EH1 dans les départements.**

Mise place d'une organisation en lien avec les départements, avec la nomination d'un délégué Handi par département. Par défaut, ce sera le Pdt de CTD.

Mise en place de formation EH1 par département, piloté par chaque département.

Cela implique à terme un MFEH1, un paramédical par formation à trouver et/ou former par département.

## **Mise en place d'un MFEH1 couplé à un EH2 par année**

Organisée par la CTR

## **Rôle du délégué Handisub :**

- 1) Animer l'équipe CTR
- 2) Aider les départements à tendre vers l'autonomie
- 3) Communication ciblée
- 4) Représenter l'handisub BPL
- 5) Créer des liens transversaux avec d'autres commissions (apnée médicale) par exemple sur l'initiateur apnée, biologie.
- 6) Mettre en place une vidéo et/ou présentation sur les handicaps modérés ou cachés qui peuvent être rencontrés dans les clubs destinée à être présentée à chaque formation initiale MF1. Le temps imparti à cette présentation ne devra pas excéder 20 mn pour ne pas trop impacter sur des plannings déjà très chargés.

## ➤ **Développement de la plongée Jeune**

L'expérience nous a montré que c'est une tâche difficile.

**La CTR confirme par un vote son implication dans ce domaine. (Pour : 578 voix, Abstention : 0 voix, contre 0 voix)**

A l'évidence, plusieurs clubs ont des sections jeunes. Cependant certains clubs ont « jeté l'éponge ».

Le rôle de la CTR est bien d'aider les clubs dans leur développement dans ce domaine entre autres.

Nous devons donc :

Mise en place de politique plongée enfants cohérentes et utiles.

Créer d'événements locaux unique ou récurrent (Club ou départements) en étudiant la multi activité avec la collaboration des autres commissions. Dans ce cas la CTR aura le rôle de pilote de ces actions

## ➤ Développement de la Plongée TEK

Mise en place de l'accès à la plongée TEK par des actions cohérentes et utiles.

L'expérience nous a montré que c'est une tâche difficile à définir et mettre en place.

La CTR confirme par un vote son implication dans ce domaine. (**Pour** : 467 voix,

**Abstention** : 101 voix, **contre** 0 voix)

Beaucoup de club rechignent à accepter les plongeurs Recycleurs (même au Nitrox) et les plongées au Trimix.

Le rôle du futur délégué sera de :

Mettre en place l'information, voir la formation au rôle de DP avec présence de plongeurs TEK (au-delà du cadre réglementaire).

Homogénéiser les contenus et pratiques de formations TRIMIX dans la région.

## 4. ➤ Examens en carrière

Au-delà et suite aux travaux de la CTR lors de la dernière Olympiade, les textes nationaux intègrent les formations et examens en carrière.

Comme pour les formations et examens en mer, la CTR veille à la qualité de ces prestations réalisées sous sa bannière.

Elle veillera à ce que les sites soient compatibles avec les exigences organisationnelles de ces examens et formations.

## 5. ➤ Processus déclaration des Stages/Examens. Sous responsabilité CTR

Une des entraves au succès du GP NIV fédéral par rapport aux offres présentes en France, comme l'ANMP est le délai de mise en place d'examen (et donc de formation NIV GP).

Proposition est faite d'accepter systématiquement une dérogation pour descendre le délai dans un premier temps à 1 mois et de remonter ce point à la CTN.

**Vote : (Pour : 578 voix, Abstention : 0 voix, contre 0 voix)**

Des dérives dans l'établissement des demandes d'examens/stages sous la responsabilité de la CTR sont devenues au fil du temps inacceptables.

La CTR rappelle aux centres et aux départements, que l'établissement d'un planning prévisionnel en tout début de saison ne les exonèrent pas de suivre le processus normal de demande d'examen via les CTD, avec les précisions concernant le nombre de stagiaires/candidats prévus, la composition et les souhaits de désignations de représentants CTR et Présidents de Jury en utilisant les documents ad-hoc.

La CTR rappelle que les stages initiaux doivent répondre aux minima décrits dans le MFT. La recommandation CTR mise à jour sera envoyée aux Pdt de CTD, au délégué du collège et aux Centres présents dans le Calendrier CTR dans les plus brefs délais.

## 6. ➤ Point sur l'organisation de la théorie anticipée

Les informations seront envoyées aux CTD après vérification avec le secrétariat

(Info hors réunion au 09/03/2017 : 50 inscrits, 15 sur Châteaulin, 30 sur Rennes, 25 sur Nantes).

## 7. ➤ Point sur les stages et Examens

La date limite des vœux instructeurs pour leur participation aux stages/examens régionaux est le 31 mars.

Dates inchangées depuis la dernière CTR.

L'usage de documents non annotés sont autorisés pour les épreuves MF1

## 8. ➤ Information sur les activités du Collège

### Délégué Collège CP

L'ensemble des révisions GT des sujets ont nécessité 150h de travail effectué par les instructeurs.

Toutes les questions ont été revues pour la théorie anticipée.

### Examen GP NIV

La durée des épreuves d'Anat - physiologie – physiopathologie et décompression ont été portées à une 1h, les autres restent à 45 min.

La question sur les EPI (Equipement de protection individuelle) se fera à l'oral durant l'épreuve de matériel.

Obligation de question sur l'EPI : définir le terme et donner un exemple.

Les épreuves de calcul de table et de tension se limitent à la compréhension des phénomènes de saturation/ désaturation (décompression) 20 min

Les sujets comportant les lectures de tables inversées ont été supprimée

La problématique crée par la présence de thèmes identiques ou très proches dans les épreuves d'Anat-Physio, décompression et Théorie de l'activité, nécessite une attention particulière pour l'assemblage des sujets pour éviter une redondance de thème sur l'examen.

L'ensemble des sujets pour un examen sera envoyé une semaine en avance au délégué CTR et à l'organisme organisateur pour l'impression de ces sujets.

Organisation de la théorie anticipée.

### MF1

Le MF1 ra été revu pour 2017.

Le matériel intégré dans le questionnaire de réglementation.

Obligation de question sur l'EPI : définir le terme et donner un exemple.

Les documents non annotés peuvent être utilisés par les candidats

Le délégué est toujours un Instructeur

### RSE

Un Guide sur l'enseignement de la RSE en cours de rédaction

## 9. ➤ Mise en place de téléconférence

Pour permettre la participation aux réunions CTR à distances, la CTR met en place, avec l'accord et le support du comité directeur, des outils permettant de :

Partager le document en discussion sur chaque écran de participants (en local et à l'extérieur).

Ces documents pourront être présentés par n'importe lequel des participants.

Un pont téléphonique.

Une messagerie téléphonique.

La région va se doter des outils nécessaires

Ce sera probablement Skype Pro

Cet outil devrait être opérationnel pour la prochaine réunion.

## 10. ➤ Point sur la Formation régionale MF2

**Référent MF2 YLP**

Les stagiaires sont de plus en plus demandeur de formation à la carte au fil de l'eau.

Ce qui implique d'avoir un calendrier moins figé et des formations décentralisées.

Détails : Voir Présentation jointe



Bilan MF2 Mars  
2017.pptx

## 11. ➤ Position du CIBPL sur l'élection du Pdt de CTN

Le président du CIBPL, Jean Yves Redureau a souhaité décider du choix du candidat pour le vote CIBPL à la présidence de la CTN.

Son choix s'est porté sur Eric Herbert

La CTR demande au président de la CTR que le Pdt de la Région explicite son choix

**Président de la CTR**

J.P Marteau

Fin de la réunion à 16h45 Tous les sujets de l'ordre du jour ont été abordés.

Date de la prochaine Réunion CTR à Lorient

Samedi 10 juin 2017 à 14h